



SALON DES LOUEURS 2022

PROGRAMME DES CONFÉRENCES

Réservées aux adhérents FNPLCK

Mercredi 9 novembre : salle de réunion face à la salle Rionis

9h30-12h30 : Êtes-vous à jour de vos CGV (Conditions Générales de Vente) ?

Chloé Rezlan, avocate spécialisée dans le tourisme, du cabinet ADEONA Avocat.e.s, a rédigé pour la FNPLCK des CGV en concordance avec l'activité des loueurs. Elle vous en présentera les détails et points d'attention.

14h00-15h00 : Dans la jungle des diplômes d'encadrement

Xavier Binet, membre du Conseil d'Administration de la FNPLCK et formateur pour le centre de formation du Merlet, vous présentera les différents diplômes d'encadrement, les conditions de sous-traitance avec un moniteur et autres éléments nécessaires au bon déroulement de vos prestations encadrées.

15h00-16h00 : Vigilance chronotachygraphe, quels véhicules sont concernés ?

Yoann Heurtevent, membre du Conseil d'Administration de la FNPLCK, vous fera un retour d'expérience et traitera de la question concernant l'obligation d'équipement en chronotachygraphe.

Jeudi 10 novembre : salle de réunion face à la salle Rionis

14h00 – 16h00 : FNPLCK

C'est le moment privilégié pour nous présenter vos remarques et vos attentes.

[6, rue Jean Ribot – 34150 Aniane](http://www.fnplck.fr)

contact@fnplck.fr

<http://www.fnplck.fr>